



Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 6 avril 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Appel aux dons de la part de La Ligue 44 : vote du budget.
3. Déroulement de l'AG : organisation si le présentiel n'est pas possible.
4. Un point sur les sections qui reprennent leurs activités.
5. Mission verte : un point sur les dernières actions : grainothèque et nettoyage de printemps.
6. Validation du document "Mieux nous connaître".
7. Questions diverses :
 - Revue municipale : articles à déposer avant le 9 avril.
 - Rappel : faire vivre le blog.
 - Réunion mairie Inauguration porte-vue.
 - Adhésions aux assos partenaires.
 - Actions solidarité.

Présents : Carole MORISSEAU, Isabelle DECOURTY, Daniel MORISSEAU, Colette MIGNONI, Eva MARTIN, Jean Michel et Marité RADIGOIS, Marie-Thérèse BRETIN, Christian MORICEAU, Guy MARTIN, Emile BOULIGAND, Françoise SIMON.

Excusés : Louise ROUAUX, Annie-Claude RENAUDIN, Sandrine CHOLOT.

La séance est ouverte à 20h30. Elle se déroule en webinaire à partir du salon joignable ici :

<https://meet.jit.si/CAALCT>

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu de mars 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Appel aux dons de la part de La Ligue 44 : vote du budget.

DELIBERATION:

La FAL- Ligue44 a lancé un appel aux dons en direction des associations affiliées avec un double objectif : Soutenir

1- Les centres de vacances et l'accueil de classes de découvertes "Partir c'est grandir"

ou

2- Les associations locales en difficultés : "Assoc' en péril" .

Compte tenu de la situation financière de l'Amicale Laïque fragilisée par la crise sanitaire, il convient d'associer solidarité et prudence. Proposition est faite d'un don de 1000€.

RESOLUTION :

Appelés à se prononcer, les présents n'émettent aucune opposition ni réserve. La proposition d'un don de 1000€ à la FAL-Ligue44, est donc adoptée à l'unanimité. La trésorière est chargée de s'en acquitter.

Par ailleurs, proposition est faite à la section Canoë Kayak de s'engager solidairement sur ses fonds propres afin de compléter notre don. Christian MORICEAU dit que cela a été évoqué lors d'une réunion du Canoë kayak, mais qu'aucune décision n'a été prise pour l'instant.

3. Déroulement de l'Assemblée Générale : organisation si le présentiel n'est pas possible.

La question est posée d'un nouveau report de la date de notre AG déjà déplacée au 28 mai, jusqu'à la date limite possible, à savoir le 19 juin, en espérant pouvoir tenir cette AG en présentiel à cette date. Nous pourrions profiter de la réservation de l'Espace du Bois Joli sur ce week-end qui a été prévu pour célébrer la fin de l'année associative et de l'année scolaire par l'Association de Parents d'Elèves et nous-mêmes.

DELIBERATION :

Acceptez-vous le report de la date de l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud du 28 mai au 19 juin 2021 ou y voyez-vous un obstacle ?

RESOLUTION :

Sans opposition des présents, le report de l'Assemblée Générale au vendredi 18 juin ou samedi 19 juin 2021 est acté.

La section canoë kayak tiendra son AG de section le 8 mai. Christian MORICEAU, s'appuyant sur les consignes de la FFCK a décidé qu'elle aura lieu en présentiel.

Cf. FFCK. Guide de lecture du décret, MAJ 03/04/2021: "**Les activités statutaires et des dirigeants**

- **Les réunions associatives ayant un caractère obligatoire (AG, réunions statutairement requises) peuvent se tenir en présentiel s'il est impossible de les tenir à distance."**

Il veillera donc à assurer la distanciation, et fera la réunion en extérieur si le temps le permet.

4. Un point sur les sections qui reprennent leurs activités.

Un échange s'établit à propos des nouvelles mesures sanitaires que tous les présents n'ont pas interprété exactement de la même façon. Des consignes émanant de l'UFOLEP et de la FFCK viennent les compléter. Nous nous référons aux consignes du Ministère chargé des sports, dans les catégories tout public (hors Sportifs de haut niveau, handicap, ...)



Nous retiendrons : Espace public → Jeunes et adultes en activité sportive individuelle : Masque si possible + Distanciation 2 m + Groupe de 6 maxi.

Terrain de sport donc pratique encadrée → Jeunes et adultes : pas de sport collectif ni de contact, Masque si possible + Distanciation 2 m.

Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...)	
Tout public	Toute activité sportive individuelle Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée. Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits.
Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés	
Personnes mineures et majeures	Autorisé En extérieur (ERP type PA) Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée.
Le port du masque doit être respecté en permanence, sauf si l'activité physique ne le permet pas, conformément à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 20 octobre 2020.	

Quid de nos sections qui avaient repris leur activité :

- **Badminton.** Le renforcement de la distanciation risque de poser problème. Jean Michel RADIGOIS va tester durant la prochaine séance pour voir si la reprise est possible après les vacances.
- **Ecole de sports.** La distanciation est quasiment impossible. L'UFOLEP déconseille de poursuivre l'activité. Elle sera arrêtée.
- **Sport santé seniors :** sous sa forme actuelle (Espace public, en extérieur, par groupes de 6 maxi) l'activité reste possible mais là aussi la distanciation risque d'être difficile.
- **Randonnée.** Marie Thérèse BRETIN a annulé la sortie d'avril (pour cause de non respect de la distance des 10 km). Pour le moment, celles de mai et de juin (à moins de 10 km) sont maintenues mais il faudra respecter la jauge de 6 personnes, le port du masque et la distanciation de 2 mètres. Il va être conseillé aux adhérents de privilégier des randonnées par affinités en dehors du cadre de l'Amicale.
- **VTTrail.** des sorties sont organisées qui respectent les consignes (nombre de personnes et distanciation)
- **Cirque et dessin enfants.** Les activités culturelles pour les enfants avaient pu reprendre. Elles sont de nouveau interrompues.

5. Mission verte : un point sur les dernières actions : grainothèque et nettoyage de printemps.

- La grainothèque a été décorée par le Centre de Loisirs et elle est présentée à la bibliothèque avec un choix de livres.
- Le nettoyage de printemps a rapporté 150 kg de déchets dont 115 kg ramassés par le club de Canoë kayak (nettoyage de la rivière et du parc de Caffino) et 15 kg collectés par l'action des jeunes (Discover). Le nettoyage individuel a moins bien fonctionné. La benne à papier, en revanche, s'est bien remplie.

Avantages et inconvénients de la formule :

Avantages : nettoyage de tronçons de routes différents, mobilisation de tous au quotidien pour une prise de conscience plus générale.

Inconvénients : Absence de la convivialité qui existait lors du ramassage en commun, impossibilité de faire les statistiques qui étaient établies à partir de parcours identiques tous les ans.

Il ressort de cela que les deux formules pourraient coexister, à voir selon quelles modalités. On pourrait y associer du ramassage par petits groupes à vélo pour aller plus loin, les coureurs du VTTrail ont fait part de leur désir de ramasser pendant leurs runnings...

Un article a été écrit pour le bulletin municipal. Il servira à alimenter également notre blog.

6. Validation du document "Mieux nous connaître".

Françoise SIMON avaient envoyé le document à tous les membres du Conseil d'Administration élargi et demandé qu'on lui fasse retour des corrections souhaitée. Il n'y a eu aucun retour.

Le nouveau "Mieux nous connaître" est donc validé en l'état.

7. Questions diverses :

- **Revue municipale :** articles à déposer avant le 9 avril.

Il y aura un article pour le cirque, un pour l'école de pagaie adultes du Canoë kayak, et un article Mission verte.

- **Rappel : faire vivre le blog.**

Isabelle DECOURTY rappelle l'importance de faire vivre le blog en envoyant de temps en temps des nouvelles

des sections. Françoise SIMON confirme : C'est d'autant plus important que notre blog relaie beaucoup d'informations de nos partenaires (Bibliothèque, Espace Jeunes, Don du Sang, ...) et qu'il serait dommage qu'il se résume à cela.

- **Réunion mairie Inauguration porte-vue.**

La mairie a lancé une invitation pour une réunion ce mercredi afin de voir comment les associations seraient susceptibles d'accompagner un événement festif, associé à l'inauguration du porte-vue, qui pourrait avoir lieu en septembre prochain. Le samedi après-midi constituerait une vitrine pour les associations de la commune.

- **Adhésion de l'Amicale Laïque aux associations partenaires.**

Françoise SIMON demande si l'Amicale Laïque ne pourrait pas envisager de devenir adhérente des associations qu'elle soutient : QORD, Des unes aux autres.

Après un temps de réflexion nous en reparlerons au prochain Conseil d'Administration.

- **Actions solidarité.**

Colette MIGNONI indique que la fourniture des paniers de légumes se poursuit en direction des familles de Château-Thébaud qui en font la demande au CCAS. Actuellement, il y a deux familles concernées alors qu'il y en a eu jusqu'à six. Les légumes sont offerts par l'Intermarché d'Aigrefeuille et par le maraîcher Olive, de Château-Thébaud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 4 mai, à 20h30, dans des conditions à définir.

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par F. Simon

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU